



DR

Observance et éducation thérapeutique A quand une loi ?

Sommaire

- Non adhésion aux traitements : un gâchis considérable..... p 28
- Observance des traitements : alerte mondiale p 29
- Maladies chroniques : les ALD dans le collimateur p 30
- Didier Tabuteau : le patient au cœur du débat p 31
- Jeux de Loi p 32
- Education des patients : les labos tenus à l'écart p 34
- Disease management : demandez les programmes p 36
- Accompagnement patients : un domaine réservé ? p 38
- Les professionnels de santé face à l'observance :
tout est à construire p 40
- Ces prestataires qui veulent gérer
la relation patient p 42
- La montagne accouche d'une souris p 44
- Christian Saout (CISS) :
« L'observance, un enjeu d'efficacité » p 46

La communauté médicale le sait depuis longue date. Les patients sont indisciplinés et ne suivent pas leur traitement. L'OMS, en 2003, tire la sonnette d'alarme et publie un rapport qui met en évidence le peu de propension des malades à suivre leur prescription médicamenteuse à la lettre. Ce comportement individuel des malades n'est pas sans effet au plan de la santé publique. Car si la non observance ou la non adhésion aux traitements entraîne des milliards de manque à gagner pour l'industrie du médicament, son coût sanitaire et social est sans commune mesure. La FDA et le Conseil national pour l'information des patients américains estiment son impact sur le système de santé de 77 à 300 milliards de dollars.

Face à cet immense gaspillage de ressources, les débats ont cours, en Europe comme en France, sur la manière de remédier à ce problème permanent. Longtemps centrés sur la question de l'information à donner au patient – et la légitimité de l'industrie du médicament à le faire – ces débats se focalisent désormais sur la nécessité d'accompagner le patient, de l'éduquer, voire de faire procéder à son apprentissage des pratiques thérapeutiques. Tous les acteurs sont mobilisés, institutions et payeurs en tête. Car les malades non observants se trouvent principalement parmi les malades chroniques dont les rangs grossissent chaque année un peu plus. Les prestataires se mobilisent aussi de leur côté. Avec la société ABR Pharma, la France, une fois n'est pas coutume, présente pour la première fois un instrument de mesure objective de l'observance. Pour le reste, il appartient désormais aux élus de se ressaisir du problème et de lui donner une traduction législative afin d'avancer utilement sur les sentiers d'un disease management qui fait furieusement défaut à notre système de santé. ■

Jean-Jacques Cristofari